LE COURRIER DE L'OUEST

VOLUME V. EDMONTON, JEUDI, 19 MAI, 1910. NUMERO 33.

LES FUNERAILLES DU ROI EDOUARD

Les funérailles d'Edouard VII sont fixées au vendredi 20 mai. Un jour de deuil général pour l'Empire.

Londres 16. — Les funérailles du roi Edouard VII ont été fixées au vendredi 20 mai.

Par respect pour la mémoire du roi défunt, ce jour sera considéré comme une journée de deuil dans toutes les parties de l'Empire.

Les funérailles d'Edouard VII emprunteront un éclat inacoutumé. En dehors du roi Georges V, sept rois y assisteront: l'empereur d'Allemagne; le roi de Danemark; le roi de Norvège; le roi d'Espagne; le roi de Portugal; le roi de Belgique et le roi de Grèce.

Londres, 16. — Appelé d'une vie de solitude et de paix tranquille, Georges V, le nouveau roi, se trouve tout à coup l'un des dignitaires les plus chargés de travail dans tout l'empire.

Outre son séjour au palais de Buckingham ou il passe une partie de la journée à consoler sa mère, il est accablé d'un amas de besogne. Il doit recevoir les invités aux funérailles et surveiller tous les préparatifs de la triste cérémonie. A sept heures tous les matins le nouveau Souverain est à son bureau à Marlborough House.

L'exposition des dépouilles mortelles nécessite un grand travail, ajouté aux détails nombreux du programme des funérailles. Le cortège à Westminster sera presque aussi imposant que la procession funèbre ellemême.

Le roi Georges, tous les souverains et les représentants étrangers suivront le corps, montés sur des chevaux drapés de noir, tandis que la reine et les dames de sa suite, suivront en voiture. Le corps sera reçu à Westminster par les membres de la Chambre des Communes et les Lords, tandis que le choeur de l'abbaye de Westminster et de la Chapelle Royale, assisté de la fanfare des "Goldstream Guards" participeront à la partie musicale.

Au moment ou le cortège funèbre se mettra en marche, vendredi tout le trafic de la ville sera suspendu pendant quinze minutes et tous les magasins, boutiques, restaurants, hôtels, etc., fermeront leurs portes.

La reine douarière a reçu un grand nombre de visites depuis la mort du Roi et un nombre considérable de personnes ont pu pénétrer dans la Chambre mortuaire.

Parmi ces dernières se trouvent les membres du Cabinet, les ambassadeurs et les officiers de la Cour.

Londres, 15. —Des centaines d'ouvriers sont occupés à ériger des estrades, le long du parcours que suivra le cortège, lors des funérailles du roi Edouard, et ceux qui résident sur ce parcours se préparent à en tirer le meilleur parti possible.

On obtient de $20 à $50 pour une seule place et une chambre ayant une couple de fenêtres donnant sur une des rues du parcours est considérée à bon marché à $500.

Dans les quartiers fashionnables, comme Piccadilly, on demande de $2,000 à $3,000 pour une chambre.

Berlin, 15. — On a annoncé officiellement, ce soir, que l'empereur Guillaume partira mercredi prochain pour Londres, ou il arrivera le lendemain. La date de son retour, après les funérailles, n'est pas connue.

LES ELECTIONS FRANCAISES.

Le résultat final est favorable au gouvernement Briand.

Paris, 14. — Le scrutin de ballotage du 8 mai a confirmé les résultats obtenus le 24 avril. Tout indique une victoire décisive pour le gouvernement Briand.

La nouvelle chambre des députés comprendra 265 radicaux et radicaux socialistes, 26 socialistes indépendants et 79 républicains de gauche, c'est-à-dire modérés mais anti-cléricaux. Ces trois groupes constituent une majorité de 370 voix.

Quant à l'opposition elle comprendra 75 socialistes unifiés, 72 progressistes et libéraux et 78 conservateurs, au total 225 voix.

D'après les dernières statistiques électorales, les radicaux et les radicaux-socialistes, ont perdu 20 sièges et les socialistes indépendants 4. Par contre, les républicains de gauche en ont gagné 11. La composition de la majorité gouvernementale se trouvera donc modifiée dans un sens favorable aux idées modérés.

Le succès de la représentation proportionnelle est assuré, si l'on en juge par le nombre des candidats qui avaient inscrit cette réforme dans leur programme et qui sont élus.

Beaucoup de radicaux, y compris M. Doumer et M. Dubief, ont été victimes de l'agitation dirigée contre "les Quinze Mille," bien qu'ils aient été étrangers à l'augmentation de l'indemnité parlementaire.

Il est certain que la question de l'indemnité parlementaire sera portée à la tribune de la chambre, à bref délai.

Ainsi qu'on l'avait prévu, le comte Boni de Castelane, Basses-Alpes, le marquis de Belcastel, Tarn, M. Xavier Reille, Tarn, le marquis de Rosamba, Côtes-du-Nord, sont battus dans les circonscriptions que l'on s'était habitué à considérer comme des citadelles du parti monarchiste.

M. Paul Doumer, ancien président de la chambre, a été battu au scrutin de ballotage.

M. Henri Brisson, qui a été réélu député de Marseille au second tour de scrutin, sera certainement réélu président de la chambre des députés.

La représentation de la ville de Paris à la chambre reste à peu près la même qu'auparavant, sauf que M. Allemane, dans le 11e arrondissement, et M. Dubois, dans le 19e, ont été battus par des candidats modérés, grâce au discrédit que l'agitation hervéiste a jeté sur le parti socialiste révolutionnaire, dont M. Allemane est un des chefs.

La conclusion que les journaux tirent de l'ensemble des résultats acquis est que la plupart des nouveaux députés socialistes ayant battu les radicaux avec l'aide des votes modérés revenant plus nombreux à la chambre, il est permis d'affirmer qu' une tendance modératrice se fera sentir et favorisera la politique d'apaisement.

Il n'est pas douteux que le projet d'attribuer le monopole de l'enseignement à l'Etat, ainsi que les projets relatifs aux assurances agricoles et à la réglementation plus rigoureuse de l'alcool, ont rencontré une hostilité ouverte dans toutes les campagnes.

Lorsque le nouvelle chambre des députés se réunira au palais Bourbon, le 1er juin on y verra 207 nouveaux députés, chiffre qui n'avait jamais été atteint.

LA COMMISSION D'ENQUETE

La Commission Royale nommé pour enquêter sur l'affaire de l'A. and G. W. R. s'est réunie de nouveau mardi à Edmonton. Selon toutes probabilités, les séances seront continuées jusqu'à la fin de la semaine et peut-être plus longtemps si l'on en croit certaines informations.

D'après M. Walsh, avocat-conseil de la Commission, les témoins qui demeurent à entendre sont MM. A. McMillan, gérant de la Banque Royale et R. C. Fraser, gérant de la Banque des Marchands.

Le Premier-ministre Rutherford, M. Cushing, ex-ministre des Travaux Publics et l'hon. C. W. Cross feront l'objet d'un nouvel interrogatoire.

On cite en tout une douzaine de témoins qui devront encore comparaître à la barre avant la clôture de l'enquête.

M. Walsh a déclaré que le fait que l'enquête ne serait pas terminée à la date de la réouverture de la Chambre n'empêchera nullement les travaux parlementaires de suivre leur cours.

BIBLIOGRAPHIE.

Nous lisons dans le dernier bulletin de la "Canadienne" de Paris:

Le Canada Agricole. — "L'immigration Française. — Imprimerie du "Courrier de l'Ouest," Edmonton.

Cette brochure est due à la plume d'un des plus avertis parmi les journalistes du Canada. Dans une brève introduction, l'auteur indique son but. Dans les ouvrages de propagande écrits jusqu'ici des points n'ont pas été traités avec tout le développement que leur importance capitale comporte, surtout en ce qui concerne l'immigrant de langue française.

1.—Insistance pas assez forte sur les détails qui, en éliminant les irrésolus, les incapables, en un mot les impropres à la colonisation de nos prairies, doivent filtrer notre immigration et ne nous laisser venir que ce que l'on est convenu d'appeler "des colons désirables."

2.—Manque total, ou presque, de l'exposition de ce que sera la vie de nos immigrants, transformés en colons sur leur terre gratuite, qui, en leur faisant toucher du doigt, pour ainsi dire, les inconvénients et les avantages de leur futur établissement, leur serait un profitable essai de la vie qu'ils ambitionnent, avant que d'avoir brisé le lien qui les retient à leur patrie.

Aussi la brochure nouvelle examine-t-elle avec soin les conditions économiques de l'établissement des colons. Elle passe rapidement en revue, dans une première partie, les sections indispensables pour connaître un peu le Canada et, dans la deuxième partie, elle étudie ce que doit être et ce que doit faire l'immigrant. La troisième partie est consacrée aux lieux de colonisation, les provinces de l'Ouest, Manitoba, Saskatchewan et Alberta. L'auteur donne sur ce point des indications précises et les dernières statistiques.

Nous nous reporterons très souvent au cours des études que nous ferons à la "Canadienne" à ce petit ouvrage qui, sans doute, sera mis à la disposition du public en France.

Nous adressons tous nos compliments à notre confrère du "Courrier de l'Ouest."

EN ROUTE POUR L'OUEST

Nous lisons dans le *Devoir*, de Montréal:

Soixante-quinze braves Canadiens sont partis ce matin à 10 heures sur un train du Canadien-Pacifique à destination d'Alberta. Ces personnes avaient eu d'abord l'intention de s'en aller aux Etats-Unis, mais elles ont dû céder devant le tableau enchanteur que leur a fait voir M. J. H. Maillet, agent de publicité pour le département de la colonisation de l'Alberta. On sait qu'il y a là-bas un avenir assuré pour tout travailleur énergique et désireux de se créer une position rémunératrice dans un pays admirable, jouissant d'un climat splendide et possédant des sites d'un charme indescriptible. Si le colon possède un petit capital et s'il est fermement décidé à travailler, il peut, en quelques années, arriver à l'aisance.

L'excursion de ce matin est tout un succès pour M. Maillet et nous l'en félicitons sincèrement.

ECHOS TELEGRAPHIQUES

Lethbridge, 18. — Des mesures viennent d'être prises par le gouvernement d'Alberta pour la capture de 200 à 300 chevaux sauvages qui paissent depuis de longues années dans les prairies au sud-ouest de Lethbridge.

Ces chevaux sont les descendants des chevaux nombreux qui furent abandonnés, blessés ou s'échappèrent au moment de la "ruée" vers le Klondyke en 1896. Les chevaux capturés seront vendus par le département d'Agriculture.

Madrid, 15. — Les élections générales qui viennent d'avoir lieu en Espagne sont complètement favorables au gouvernement Canalejas.

Le gouvernement Canalejas est partisan de la séparation des Eglises et de l'Etat et à tendances anticléricales.

Les républicains ont gagné de nombreux sièges.

Shangai, 17. — Une révolution se prépare en Chine. Depuis plusieurs jours des placards demandant le massacre des étrangers sont affichés sur les murs des principales villes. On remarque une agitation sourde dans les quartiers indigènes. Les Européens s'arment et se réunissent pour passer la nuit. Des sentinelles sont postées aux fenêtres.

Les autorités de la ville s'emploient à reprimer cette agitation. Plusieurs navires de guerre étrangers viennent d'être envoyés dans les différents ports avec des compagnies de débarquement.

Saskatoon, 16. — Après avoir passé douze nuit et douze jours devant la porte du bureau des terres, de Saskatoon, une américaine, Mme William, a pu faire avec succès l'enregistrement d'une demi section de terre (homestead et préemption) située à 2 milles de Kindersley.

Cette terre est estimée actuellement à $10,000.

Lethbridge, 17. — Un fermier vient d'arriver à Lethbridge avec des tiges de blé d'automne mesurant de huit à dix pouces de long.

Ces échantillons ont été cueillis dans un champ de 800 acres.

A PROPOS DU FRANCAIS AU BUREAU DES TERRES.

En réponse à notre article publié la semaine dernière, sur la difficulté ou se trouvaient actuellement nos compatriotes pour obtenir des renseignements en français au Bureau des Terres, l'agent, M. McKenzie, nous donne quelques explications, sur l'état de choses actuel, que nous sommes heureux d'insérer.

Et tout d'abord, M. McKenzie nous déclare qu'après une recherche personnelle dans les dossiers du Bureau, il est en mesure d'affirmer qu'aucune lettre écrite en français n'est demeurée sans réponse.

En ce qui concerne la question de la langue française, M. McKenzie est convaincu que les plaintes, dont le "Courrier de l'Ouest" s'est fait l'écho, sont absolument dénuées de fondement.

Même en l'absence des employés canadiens-français, il y a toujours quelqu'un au bureau des Terres d'Edmonton capable de fournir des renseignements dans leur langue aux Français et Canadiens-français qui le désirent.

Ces explications sont de nature à satisfaire tous les intéressés; nous en remercions sincèrement M. McKenzie.

CHRONIQUE REGIONALE

BROSSEAU, Alta.

Dimanche, 8 mai, avait lieu à l'église St. Laurent, la clôture d'une mission prêchée par le R. Père Simon, franciscain de la résidence d'Edmonton. Malgré les travaux pressants de la saison, la population de la paroisse a été admirable par son assiduité à suivre les instructions du Rév. P. Simon, vaillant apôtre dont la parole toute brûlante de zèle et de foi ardente a su, dès le début, gagner tous les coeurs. Le Rév. P. Simon est un de nos compatriotes et plus d'un s'est senti fier en le voyant revêtu de la livrée du Séraphique St. François, nous rappeler avec tant de force et d'éloquence les grandes vérités de notre foi. Le jour de la clôture on peut dire que toute la paroisse était là pour attester de sa foi. Une grande croix offerte et portée par les hommes de la paroisse a été érigée en souvenir de cette mission 1910, elle sera le plus beau témoignage de notre foi tout en étant pour tous un motif d'espérance.

VILLENEUVE, St. Pierre

La politique est une baguette magique, un livre tout puissant, pour le mal, trop souvent, mais pour le bien aussi parfois!

Marquons ce jour-ci d'une boule blanche.

La pose du téléphone attendue depuis 5 ans vient d'être réalisée en 5 jours! Les travaux commencés le mardi étaient terminés le samedi 7, et Villeneuve échangeait ce soir là sa première communication téléphonique avec St. Albert.

De chaleureux remerciements à M. Boudreau, notre actif et dévoué député.

WAUCHOPE, Sask.

Mardi, 5 courant, Monsieur Victor Bernuy a été élu commissaire d'école à l'unanimité. Nos sincères félicitations.

Cette nomination donne la majorité aux Français qui jusqu'alors, n'avaient qu'un commissaire sur trois.

Notre Société Jean Baptiste tiendra son assemblée générale le dimanche 29 courant à l'issue de la messe, afin de procéder à l'élection des officiers, et aussi pour délibérer au sujet de la fête de St. Jean Baptiste.

Dans sa réunion du 8 courant le Comité de Régie de la Société a décidé la création d'une bibliothèque.

Cette nouvelle sera bien accueillie par tous ceux qui aiment la lecture de bons livres.

VERS LA RIVIERE LA PAIX

On annonce que dans quelques jours, plus de cent colons partiront sous la conduite de plusieurs guides à destination de la rivière La Paix.

Ces colons—dont la plupart sont des fermiers américains—s'établiront immédiatement dans la région.

Plus d'un millier de demandes de renseignements sur la vallée de la rivière la Paix ont été reçues le mois dernier au bureau des Terres.

LE NOUVEAU GOUVERNEUR DU CANADA

Londres, 16. — On affirme de source autorisée que d'après le désir exprimé par le roi Edouard, le duc de Connaught remplacera lord Grey comme Gouverneur-Général du Canada.

PREMIER CONGRES DE TEMPERANCE DU DIOCESE DE QUEBEC

Le comité organisateur du premier congrès diocésain de Tempérance nous communique l'appel ci-dessous, que nos lecteurs, nous n'en doutons pas, prendront grand intérêt à lire.

Ainsi que le fait excellemment observer, notre confrère, M. Amédée Denault, dans une circulaire jointe à l'appel, ce congrès, bien que portant le titre de diocésain, est en réalité une oeuvre nationale.

On verra pas la lecture de cet appel combien digne d'encouragement est l'oeuvre de la tempérance et avec quels efforts louables nos compatriotes s'emploient à la propager.

Il y a quelque temps, à Edmonton même, nos compatriotes jetaient les bases d'une société de tempérance qui tout de suite recueillit un grand nombre d'adhérents.

Le Congrès de Tempérance de Québec soulèvera assurément un égal intérêt parmi les Canadiens-français de l'Ouest. Il n'est pas un seul de nos compatriotes qui se refuse à collaborer à son succès, en souscrivant l'une des trois cotisations établies par le comité d'organisation.

C'est un devoir national en même temps qu'un bel exemple de philantropie dont la mise à exécution est à la portée de tous.

Québec, le 30 avril, 1910.

En la fête de Mgr. de Laval.

Le Comité Organisateur du Premier Congrès de Tempérance du diocèse de Québec est maintenant en mesure d'annoncer que ce Congrès sera tenu, à Québec, du mercredi 31 août au dimanche 4 septembre prochain.

Nous avons l'honneur d'inviter cordialement le public de ce diocèse, et même de l'extérieur, plus particulièrement tous ceux qui ont à coeur la lutte contre le fléau de l'intempérance, au nom des intérêts sacrés de la morale et de la réligion, à favoriser de leur adhésion et de leur concours, de leurs souscriptions et de leurs prières, cette importante entreprise d'action sociale catholique, et d'un caractère tout nouveau, en notre pays.

Depuis les jours lointains ou Monseigneur de Laval, de vénérée mémoire, et tous les premiers évêques du Canada s'ingénièrent à reprimer "la traite de l'eau de feu" chez les tribus indigènes, la lutte anti-alcoolique, chez nous, tout en se maintenant toujours, à travers les ans et les siècles, n'a guère évolué, dans son mode d'action, à venir jusqu'à ces dernières années. Elle y fut, constamment, le lot pour ainsi dire exclusif de l'Eglise et de ses apôtres, ce qui nous valut, dans la dernière moitié du dix-neuvième siècle surtout, de mémorables croisades de prédication et de propagande, qui resteront inscrites à nos annales comme un monument de zèle et un titre de gloire, au crédit de notre clergé national.

Depuis une dizaine d'années à peine, l'opinion publique, enfin, a pris conscience du sens véritable de ce mal de l'alcoolisme, anti-social dans la même mesure qu'il est anti-religieux. Elle a compris que les ravages de l'intempérance, lesquels, malgré tout, allaient s'accentuant, auraient bientôt produit, pour notre peuple et pour notre patrie, les plus funestes conséquences, s'il n'y était porté prompt et vigoureux remède.

On s'est rendu compte que cette question de tempérance n'est pas seulement religieuse et morale, mais d'intérêt national et économique. Et depuis, l'on a vu les patriotes et les économistes du monde laïque entrer en lice, à leur propre tour, pour soutenir dans leurs travaux les propagandistes ecclésiastiques et combattre, avec eux, le fléau de l'intempérance. Après la fondation, d'origine religieuse, de nombreuses associations paroissiales: sociétés de la Croix ou sociétés de Tempérance, ligues du Sacré-Coeur, etc., on vit enfin les laïques s'organiser spontanément et créer les deux puissantes Ligues anti-alcooliques de Québec et de Montréal, dont le prestige et l'influence viennent de s'affirmer une fois de plus, ces jours-ci, dans l'imposante démarche qu'elles faisaient, hier, en faveur de la tempérance, auprès du gouvernement de la province de Québec.

Plusieurs laïques distingués, de nos classes dirigeantes, se mirent à l'oeuvre activement; par la parole ou par la plume ils provoquèrent maints résultats heureux, et des plus appréciables, pour la cause de la sobriété.

Le mouvement, ainsi généralisé, s'affirme et s'accentue. L'année dernière, nous avions le bonheur de saluer quelques manifestations locales, mais non moins intéressantes cependant, de son importance grandissante. Les deux petits congrès inter-paroissiaux de Longueuil et de St. Pierre-aux-Liens, près Montréal, ont fait avec succès la démonstration que la campagne anti-alcoolique est, dorénavant, entrée dans nos moeurs, pour y demeurer en permanence jusqu'au triomphe définitif.

Dans ces circonstances, l'Action Sociale Catholique a pensé qu'il était de sa mission, de son devoir primordial envers la race et la foi des Canadiens-français, au service desquelles elle a voué ses énergies, de frapper un grand coup contre l'alcoolisme, de susciter une manifestation plus générale et plus concluante que toutes celles dont notre Canada avait encore été témoin, à ce sujet.

Elle a décidé, en décembre 1909, la tenue d'un premier "Congrès diocésain de tempérance," à Québec, et elle a confié à un Comité Organisateur, d'environ cent cinquante membres, recruté par ses soins, la charge d'organiser ce congrès.

Le Comité Organisateur, depuis trois mois qu'il a assumé sa tâche, avec le dévoué concours de tous ses membres, a mis en bonne voie les travaux considérables qu'impliquait une telle entreprise, et il a confiance d'avoir assuré l'entier succès du Congrès, pour peu que le grand public veuille bien correspondre à ses desseins.

C'est pourquoi il vient, aujourd'hui, faire appel à toutes les bonnes volontés, qui croient comme lui que le moment est venu de se grouper en faisceau, de coordonner les initiatives qui s'épanouissent, un peu au hasard, sur tous les points de notre province, et qui, en dehors de ces deux groupements puissants dont nous parlions, semblent en général s'ignorer, agissant, le plus souvent, sans plan concerté et ne se prêtant que trop rarement un appui mutuel.

Ce premier Congrès général est destiné à doter la lutte anti-alcoolique d'un organisme moral qui puisse en accroitre l'efficacité et l'élever à la hauteur du fléau qu'elle attaque. Nous y

(Suite à la page 4).

Le "Courrier de l'Ouest" est l'organe des centres canadnies-francais de l'Ouest.

FEUILLETON DU "COURRIER DE L'OUEST

La Maison de Burgau

No. 18

Cette pièce sombre, humide, délabrée, servait aussi d'oratoire au temps ou les Burgau avaient un chapelain et disaient avec leurs serviteurs les prières quotidiennes. Mais l'oratoire de Blackhorn témoignait par sa vétusté que cette pieuse coutume remontait à des temps bien reculés. Les murs noircis s'effritaient, les sièges de l'assistance et le pupitre du pasteur tombaient en poussière. Les fenêtres, que ne protégeaient plus les contrevents enlevés en l'honneur de la circonstance actuelle, révélaient les brèches nombreuses.

L'oratoire, construit en contre bas, touchait la mer; par le temps orageux, les vagues éclaboussaient les murs et rejaillissaient contre les fenêtres. Or, il faisait ce jour-là une tempête furieuse; le vent mugissait en une basse rauque que secouaient des cris aigus, brefs et stridents, ou prolongés à l'infini comme une plainte surhumaine. Ce vent qui soulevait la mer en tourbillonnements glauques, balayait tout Blackhorn avec emportement ,tordait les arbres, arrachait des pierres à la pesante toiture qui, depuis si longtemps, lui résistait, ébranlait sur leurs gonds les volets et les portes, lacérait le pavillon de soie orange et noire dont la position indiquait que le chef suprême de la maison de Burgau se trouvait à Blackhorn.

Toute la famille de Blackhorn entourait son chef en cette solennelle occurence. Sir Bear était là, beau comme un astre et miraculeusement petit entre ses quatre géants de fils. Miss Araminthe, en toilette couleur toile d'araignée, n'était plus qu'une ombre indistincte, sa personnalité affaiblie s'amincissait encore, se fondait à faire croire qu'il ne resterait bientôt plus rien d'elle.

On se serait volontiers demandé comment l'immobilité parfaite des traits, l'absence de toute teinte appréciable dans un visage, de toute expression dans des yeux, pouvaient traduire à ce point les dernières limites de la terreur.

Par une de ces fantaisies dont elle gratifiait parfois son entourage, Jessy s'était vêtue de noir comme pour un enterrement et avait apporté un bouquet de funèbre apparence, composé d'immortelles et de branches de lierre, en remarquant d'un ton lugubre que le tout était exactement approprié à la fête.

Le révérend Clenman officiait avec cette ineffable quiétude que possède seul un pasteur anglais.

Grâce aux facilités de la loi anglaise, les Burgau n'avaient eu aucun obstacle à surmonter. Ainsi qu'il avait été prévu, Clenman s'était montré plein de déférence, mais on avait mis sa complaisance à si légère contribution qu'il avait eu peu de mérite; il s'était borné à épargner ses attentions et ses avances à lord de Burgau.

Lord de Burgau ne trahit aucune espérance; sa tenue fut à la hauteur de la correction générale. Son état d'esprit semblait même le disposer à souhait pour le rôle qu'il avait aujourd'hui à remplir, ainsi que l'observa Josiah-Bear, mon fils, dans l'oreille de Malcom Bear, son frère, en signalant à l'admiration de son aîné ce modèle des bride-grooms."

Si quelque esprit chagrin incarné en Jack avait eu peur que Jean, excité par ce changement de décor, ne se rétractât, ne s'émancipât ou ne fit quelque regrettable incartade, il en fut pour ses frais de supposition. Les fortes têtes de la famille avaient prévu le cas sans le redouter sérieusement une minute.

Et Monique? Monique, calme, pâle, tenait fidèlement sa parole. Ses yeux bleus, tour à tour ardents et voilés, n'eurent pas une fois le regard trouble qui annonce le recul d'une volonté ou sa défaillance; elle était fièrement résignée, elle était consentante sans exaltation et sans fièvre, seulement, elle n'osait pas prier.

Sur un mur gris à sa droite, son regard rencontra comme un vague rayonnement de couleurs. Elle définit d'abord les contours d'un tableau enfumé par le temps, puis le sujet du tableau lui-même.

Cette toile assez ancienne représentait une petite martyre à peine adolescente, encore enfant et déjà femme, abandonnée seule, morte, dans un champ par ses bourreaux. Elle était allongée droite dans un sillon, sur la terre qui buvait comme une rosée son sang virginal.

Sa jeune tête aux yeux clos, aux cheveux bruns dénoués, se renversait un peu du côté de Monique.

Et ce corps d'enfant immolée, la dépouille pure et touchante de cette brebis sans tâche qui n'était encore qu'un agneau, cette blanche rose du Christ teinte du sang avant de s'être bien éclose, exhalait une paix sacrée, une indicible innocence, une inànarrable paix.

Les bras étendus, les mains ouvertes pour ne rien retenir de la terre, elle reposait, la petite martyre, avec son air d'enfant qui dort et de mystique fiancée.

Une rafale s'engouffra tout à coup dans l'oratoire avec tant de violence qu'elle dispersa le bouquet que Jessy avait posé devant elle. Les immortels tombèrent avec un bruissement de feuilles mortes. Deux branchettes de lierre emportées par ce souffle impétueux furent projetées contre une fenêtre. Poursuivies, harcelées par le vent, elles tournoyèrent, se débattirent comme deux oiseaux qui auraient voulu s'échapper, frappant à se briser autour d'un carreau béant; l'un tomba à terre et y resta en repos à la fin. L'autre, toujours comme une créature qui se défend, parvint à sortir par la vitre brisée qui la déchira au passage. Le vent du dehors l'emporta comme un fêtu.

Monique se mit à envier la paix morte de la branche qui gisait sur les dalles. La petite martyre, étendue là-bas dans le tableau, avec sa figure blanche, ses lignes pures de statuette, avait quelque chose de ce calme souverain, immobile.

Monique se représentait le grand silence, la tranquilité profonde dans laquelle mourrait le lierre une fois la chapelle refermée. Tandis que l'autre branche, elle qui avait voulu de force s'enfuir, serait englouti, frémissante et fracassée dans la mer qui hurlait contre l'oratoire.

—Qui donne cette femme à cet homme? disait en cet instant le révérend Clenman d'après le rite anglican.

—Moi, répondit sir Bear en s'avançant d'un pas ainsi que le prescrivait l'usage.

—Je requiers de vous et je vous adjure, dit le pasteur, comme vous répondriez au terrible jour du jugement, quand les secrets de tous les coeurs seront révélés, si quelqu'un connaît un motif qui empêche ceux-ci d'être légitimement unis, de le confesser à présent... ou de se taire pour toujours.

"Car soyez assurés que ceux qui sont unis autrement que la parole de Dieu le permet ne sont pas unis par Dieu, et leur mariage n'est pas légitime.

"Veux-tu avoir cette femme pour ta femme?

"'Veux-tu avoir cet homme pour ton mari?

Puis il déclara à Monique et à Jean qu'ils étaient unis pour toujours, pour la joie comme pour la douleur, pour le meilleur comme pour le pire.

Jean avait fait en temps opportun ses réponses d'une voix machinale, mais distincte, Monique, aussi immobile que lui, considérait-elle les mots qu'on prononçait sur eux comme la vaine formule d'une foi qui n'était pas la sienne? Ou prenait-elle ses engagements dans toute leur sainte étendue, leur redoutable valeur? Demandait-elle pardon à Dieu de ce qu'elle avait fait? Implorait-elle la compassion divine dans un cri de toute son âme pour le malheur qui l'avait amenée là malgré elle?

Et lui Jean... ah! il ne pensait à rien. On l'avait si bien stylé qu'il passa l'anneau à Monique presque de lui-même et que le révérend Clenman y fut pour fort peu.

Mais tout à coup, quelque chose tressaillit et s'émut dans la passivité de Monique; comme on appelait sur eux la bénédiction du vrai Dieu, elle se prosterna par un mouvement de catholique et l'on eût dit qu'elle s'agenouillait devant le nouvel époux.

Un flot de larmes monta à ses paupières meurtries, elle leva vers Jean un regard angoissé. Et, dans le désarroi de sa pensée, à travers la brume de ses larmes, elle crut voir deux yeux dont le regard vivant s'abaissait sur elle.

Mais non, elle ne vit rien, car les larmes l'aveuglaient.

Dans le petit vestiaire de l'oratoire, les mariés et leur famille furent invités à signer le registre qui attesterait l'authenticité de cette union. Quand on tendit la plume à la jeune femme en la nommant lady Monique, elle hésita, ne sachant peut-être plus au juste comment elle s'appelait et quelle nom elle devait écrire. Mais elle vit à l'endroit qu'on lui indiquait le nom de Jean de Burgau lourdement tracé, alors elle se souvint, et pour la première fois, signa de son nouveau nom.

(A suivre.)



L'EDUCATION AGRICOLE DE LA FEMME.

L'enseignement spécial destiné aux jeunes filles a nettement déterminé, au cours de ces dernières années, quel concours on devait attendre de la collaboration intelligente et technique de la femme à l'oeuvre familiale et sociale.

Après les écoles ménagères, qui replaçaient la femme à son rôle de reine du foyer, les écoles industrielles et commerciales permirent, à celles qu'une vocation ou la nécessité exilait de ce foyer, de lutter avec des chances plus certaines, et voici que, poursuivant toujours le même but utilitaire et pratique, l'enseignement spécial s'enrichit d'une nouvelle branche: l'éducation agricole de la femme.

Rien ne me semble plus intéressant pour nous qui vivons dans un jeune pays essentiellement agricole, pour nous qui nous sommes pour la plupart improvisées fermières—rien ne me semble plus intéressant que de suivre le développement de ce débouché ouvert à l'activité féminine et dont un pays tel que le nôtre, progressif et pour ainsi dire livré a toutes les fantaisies agricoles, pourrait retirer les avantages d'un enseignement rationnel et adéquat.

L'élan est donné, il vient d'une petite contrée d'Europe, que la densité de sa population devait plus que tout autre, placer en face de ce problème: l'utilisation de chacune de ses unités.

J'emprunte à la revue de la "Femme Contemporaine" quelques renseignements concernant deux établissements d'éducation féminine agricole de Belgique; l'école ménagère agricole de Celles (province de Hainault) et celle de Berlaer (province d'Anvers).

Ces deux institutions admirables ont pour but de faire apprécier et de faire aimer la vie de famille et la vie agricole et de préparer les jeunes filles de la campagne à la gestion du ménage. la participation à la direction et aux travaux de la ferme; elles sont affiliées aux associations de prévoyance et de mutualité qui ont pour but d'améliorer les ressources morales et matérielles de la campagne.

Les installations de ces établissements sont splendides de confort, mais non d'un luxe inutile, souvent dangereux.

"Plus l'éducation se rapprochera de la vie réelle, mieux elle y préparera. Or, la vie réelle n'a pour type normal ni la caserne ou tout se fait par ordre, ni l'hôtel ou tout relève de l'individu. La vie en famille, voilà le seul idéal; et le meilleur des collèges est celui qui s'en éloigne le moins."

Cette vérité sert de base à l'organisation de ces écoles ou tout, élaboration et exécution des programmes et des règlements, converge vers la réalisation de cette devise: "l'Ecole pour la vie!"

A la ferme démonstrative chaque élève vit réellement la vie qu'elle sera appelée à vivre plus tard. Les élèves du cours supérieur y habitent en permanence. Chargées elles-mêmes de la préparation de leurs aliments, de la confection de leurs vêtements, du lavage, repassage de leur linge, de l'entretien de l'habitation et du jardin, elles ont vraiment toutes les occupations, tous les soucis et toutes les responsabilités qui leur incomoeront plus tard. Elles cultivent les légumes, les fleurs, préparent les conserves, les gelées. Ce sont elles qui ont soin de la basse-cour, élèvent et engraissent la volaille qu'elles expédient aux meilleurs marchés ou à des particuliers.

Elles s'exercent enfin à nourrir rationnellement le bétail, s'initiant à la connaisance des qualités, des défauts et des maladies de celui-ci.

L'analyse des produits de la laiterie, la fabrication du beurre et du fromage complètent d'une façon heureuse leur formation technique.

Pour leur donner des habitudes d'ordre, d'économie et de ponctualité, on leur fait tenir un registre ou sont consignés, jour par jour, le coût et le rendement de l'exploitation.

Enfin, ces deux écoles ont inscrit à leur programme l'enseignement des notions d'éducation familiale.

Nous verrons dans une prochaine causerie quelle oeuvre intelligente et chrétienne a entrepris l'apôtre du féminisme chrétien, Mlle Marie Maugeret en détournant de l'objectif purement intellectuel et artistique, les jeunes filles d'une formation supérieure, et en leur prouvant que "les mentalités d'élite se surélèvent encore au contact de la bonne terre."

MAGALI.

PETIT COURRIER

Fl. des Prairies. — Je vous remercie d'avoir pris la peine de remettre cet incident au point. La rancune d'un "Bachelor" ne saurait tenir longtemps devant un léger tort aussi aimablement reconnu.

Si tous vos loisirs ne sont acquis à la page de Madeleine, je serai heureuse de vous offrir, de temps à autre, l'hospitalité dans nos colonnes; et vous aurez tôt fait de détruire tout impression désagréable qui pourrait subsister.

Merci pour la sympathie témoignée.

Chapeau Blanc. — Le jus de citron nettoie la paille blanche; la paille brune devra, sans doute, être revernie. Si vous habitez non loin d'une teinturier, et que le chapeau ait quelque valeur, il serait préférable de le lui confier. Je n'oublierai pas les recettes demandées.

J'ai vainement cherché à découvrir l'amie dont vous me dites la couleur des yeux — et ce détail là, peut-être, suffit à m'embrouiller. Songez que je ne l'ai jamais rencontrée et que dans ses confidences elle a pu passer sur la description de ses yeux "couleur de noisette." Néanmoins, remerciez-la, de ma part, de m'avoir adressé le charmant "Chapeau blanc."

Nous garderons le pseudo, en lui donnant la signification que vous désirez.

La profession de foi politique est amusante; j'espère que vous me ferez profiter de cette gaieté A bientôt.

Bords du St. Laurent. — Tout à fait par hasard. Vous dirai-je laquelle fut la surprise? Bonnes amitiés à "votre sagesse," dont l'enthousiasme commence à m'inquiéter. A vous, mon bon souvenir.

Pionnier. — Voulez-vous faire choix d'un autre pseudo; celui-ci appartient à un correspondant? J'insère volontiers votre demande et je souhaite qu'elle trouve bon accueil près de nos amies.

"Pionnier" habitant aux confins de la colonisation, éloigné de toutes relations, serait infiniment reconnaisant aux amies du P. C.

Qui voudraient lui faire l'aumône d'un peu de lecture française.

Retournerait livres, journaux et revues en les accompagnant de plusieurs cartes illustrées de France.

Demander l'adresse à Mme Magali.

Violette. — Vous êtes la bienvenue. J'ai relu les pages que vous me signalez et je me suis aperçue qu'une large coupure enlevait tout intérêt et causait quelque obscurité au récit. C'est une des petites vicissitudes du métier.

J'aurai toujours le plus grand plaisir à vous lire.

Une Mère. — Je n'ai plus malheureusement, cette lettre en ma possession. Malgré mon amour des paperasses, il les faut brûler dès les réponses écrites. Je crains d'ailleurs qu'il ne sagisse pas de la même personne. Je suis peinée de ne pouvoir vous venir en aide. Voulez-vous me garder cette confiance et cette affection? J'attends de meilleures nouvelles.

Rose du Nord. — Je regrette d'avoir manqué cette bonne lettre. "Ginevra" est la directrice de la page féminine du "Soleil", de Québec.

Comment pourrai-je deviner, si vous ne me livrez pas la première lettre du secret? Je garde toujours bonne souvenance de cet heureux temps.

Inconnu. — Je n'aurai garde de dédaigner cette amitié. C'est mon plus grand désir de créer ce lien sympathique entre les isolés de la prairie.

L'idée me plait beaucoup; vous dirai-je que j'ai commencé à la réaliser? Mais le temps fait défaut quand on doit concilier plusieurs occupations. Je vous remercie pour l'intérêt que vous portez à ma modeste tâche.

Mme D. — Les recettes furent adressées aussitôt. Toute à votre disposition.

MAGALI.

Impression du soir.

Quelqu'un est en prière au fond du ciel, ce soir,
Le soleil fuit avec un si lent nonchaloir!
Ce n'est pas un départ, ce n'est pas un adieu;
C'est une halte exquise au penchant de la route.
Quelqu'un est en prière au fond du ciel, sans doute;
Quelque grande pensée est là contre le bord
De l'âbime ou la nuit prend le jour et l'endort
Quelque âme qui s'en va, quelque âme qui va naître
Empêche le soleil, ce soir, de disparaître;
Et nous ne savons pas si son dernier rayon
Eclaire l'espérance ou l'expiation.

HELENE VACARESCO

VARIETE.

Le Roi et la Comète.

En 1066, lorsque Guillaume le Conquérant, duc de Normandie, s'en allait conquérir la couronne d'Angleterre, un astre éclatant, une comète, traçait son sillage lumineux dans le firmament.

Le conquérant, chez qui l'astuce marchait de pair avec la bravoure, avait, d'une phrase, épinglé à sa fortune la comète, sujet de tant de superstitieux effrois: "A astre nouveau, il faut roi nouveau," avait-il déclaré à ses compagnons d'armes, leur montrant la comète resplendissante.

La prédiction audacieuse se réalisa; Guillaume, duc de Normandie, s'assit sur le trône d'Angleterre et devint pour la postérité, Guillaume le Conquérant.

La bonne reine Mathilde qui, dans son castel de Bayeux, tapissait, pour tromper son ennui, tandis que guerroyait au loin son noble seigneur, a chroniqué de ses laines sur cette tapisserie monumentale, que l'on admire encore, la présence dans le ciel de la fameuse comète.

Or, cette comète, de l'an 1066, ce n'était ni plus ni moins que la comète de Halley, celle-là même qui, actuellement, fulgure dans notre ciel.

Elle n'avait point encore, il est vrai, été baptisée; elle se promenait anonyme dans le firmament, mais la science, en découvrant les lois de ses périgrinations célestes a pu, depuis, reconstituer l'histoire de ses multiples apparitions.

C'était bien la comète de Halley qui, en 1066, éclaira l'ascension sur le trône d'Angleterre, de Guillaume le Conquérant.

"A astre nouveau, roi nouveau," la parole patidique de Guillaume, étrange coïncidence, reçoit une nouvelle consécration en cette année mil neuf cent dix: un roi nouveau monte sur le trône d'Angleterre, tandis qu'à l'horizon réapparait la comète!

CORRESPONDANCE

En réponse à la lettre publiée il y a quelques semaines, signée "Bachelor", et protestant contre une "nouvelle" parue dans la "Patrie," je reçois de l'auteur de cette nouvelle le billet suivant que j'insère avec plaisir. "Bachelor" et ses amis accepteront de bonne grâce l'explication loyalement donnée et l'incident sera oublié.

"Chère Madame,

J'ai lu la lettre d'un "Bachelor"; croyez que je suis peinée, d'avoir donné lieu à une telle appréciation.

Loin de moi, l'idée de blesser ces braves "Bachelors" que j'ai vus à l'oeuvre et que j'admire sincèrement.

En disant: "dont le passé ne renferme pas quelques secrets douloureux," je ne croyais pas insinuer "honteux" et encore ne voulais-je pas parler de la généralité. Ma plume inhabile n'a pas rendu clairement ma pensée et je le regrette vivement.

Dans votre réponse à "Bachelor," vous semblez plutôt excuser ma faute involontaire; je vous en remercie, chère madame et si vous ne dédaignez pas l'amitié d'une de vos ferventes admiratrices, elle vous est entièrement acquise.

FLEURETTE DES PRAIRIES

LE COURRIER DE L'OUEST

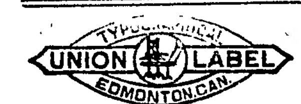
Fondé en 1905 Hebdomadaire

Publié à Edmonton, Canada, par la Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. Bureaux et ateliers, 654 deuxième rue. Tel. 1675.

ABONNEMENTS:—Edmonton, livraison à domicile, $1.50 par an; Canada, $1.00 par an; Etats-Unis, $1.50; Europe, $2.00 L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Toute irrégularité dans la réception du journal, doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la somme de cinq cents et de l'ancienne adresse. Adressez toute communication au: Courrier de l'Ouest, Tiroir 50, Edmonton, Canada.



JEUDI, 19 MAI, 1910.

Notes et commentaires.

Le prince de Galles,—que la mort inopinée de son auguste père vient de placer brusquement à la tête du plus puissant empire du monde,—a été proclamé, la semaine dernière, roi de Grande-Bretagne et d'Irlande sous le nom de Georges V.

Il convient, à cette occasion de rechercher quelle pourra être l'attitude du nouveau roi en face de la tâche pleine de responsabilités et d'honneurs que lui lègue Edouard VII.

Cette recherche est à vrai dire assez malaisée, car le nouveau monarque est, par tempérament, d'une grande réserve.

Hostile aux procédés réclamiers, il a fort peu occupé la scène du monde jusqu'à son avénement au Trône.

Entre les nombreux voyages qu'il a effectué avec la princesse, sa femme, il vivait loin de l'agitation de la Cour, en son château de Marlborough et s'occupait principalement d'oeuvres humanitaires.

Cette existence relativement effacée ne saurait cependant conclure à son détriment.

Loin de là. Au cours de ses nombreux voyages, il s'est montré intelligent observateur des hommes et des choses, il a acquis une expérience très précieuse des aspirations des colonies autonomes de l'empire, comme en témoigne le discours qu'il a prononcé à son retour d'un voyage aux Indes, en 1901, et dans lequel il exprimait le désir de voir la Grande Bretagne évoluer dans sa compréhension du rôle qu'elle est appelée à jouer près des pays situés sous sa dépendance économique et politique.

Georges V se montrait alors partisan de donner une plus large satisfaction aux aspirations particulières des diverses parties de l'Empire.

Son accession au Trône à une heure difficile de l'histoire de la métropole va lui fournir d'un seul coup l'occasion de donner au monde un aperçu de ses qualités d'homme d'Etat.

La façon remarquable dont il a assumé la responsabilité de ses hautes fonctions, dans son discours du Palais de St. James, n'autorise nullement à croire qu'il se montrera inférieur à la tâche...

D'une façon modeste et digne, tout à la fois, il a pris l'engagement de continuer les traditions politiques de son père et de témoigner le même respect pour la constitution et la même sollicitude pour les intérêts de l'Empire.

Dans ce premier manifeste public, Georges V s'est révélé à son peuple et il a conquis sa sympathie.

Marin de carrière, le nouveau monarque a conservé le plus vif amour pour les choses de la mer; l'on peut voir dans cette inclination un indice que George V ne laissera pas — en ce qui le concerne—l'Allemagne s'emparer de l'empire des mers.

On dit Georges V à tendances plutôt germanophobe et "british to the core."...

Il est improbable cependant que le nouveau roi inaugure une politique ouvertement anti-allemande.

Son souci des véritables intérêts de l'empire sera plus prudent que les sentiments jingoe que certains membres de son entourage s'efforceront de cultiver en lui.

Le nouveau souverain a quarante-cinq ans. Il est dans la force de l'âge; ses sujets innombrables font des voeux pour que son règne soit long et prospère.

Sir James Whitney, premier-ministre d'Ontario, vient de rendre un hommage public à la race canadienne-française, au cours d'un discours prononcé tout récemment à Kingston, Ont.

Voici les paroles de Sir James Whitney:

"Il y a des questions que nombre d'hommes publics ont soin de ne pas toucher soit en public, soit même dans des réunions privées. Parmi celles-là se trouve la question des Canadiens-français; mais pour ma part je ne vois pas de raison pourquoi je ne la discuterais pas ouvertement et sincèrement et en ce lieu même. J'ai un profond respect et une profonde admiration pour le Canadien-français; je crois à son honnêteté, à sa loyauté, à sa fidélité et je me rappelle le mot d'une Canadien-français distingué — j'ai la conviction qu'il révèlerait beaucoup de vérité, si les circonstances s'y prêtaient — que les Canadiens-français seront parmi les premiers à combattre et les derniers à cesser le feu pour la défense de leur pays.

"Je connais les Canadiens-français — peut-être pas autant que quelques autres, mais assez pour savoir ceci, que dans les régions rurales de Québec, l'élément canadien-français est aussi honnête et craignant Dieu qu'aucun autre élément sur le grand continent nord américain.

"J'ai foi aux Canadiens, je sens et je crois que ce sont des Canadiens loyaux, et qu'ils sont aussi loyaux au drapeau britannique. Assurément nous ne pouvons pas nous attendre qu'ils oublieront leur origine française. Mettons-nous à leur place et demandons-nous si nous ne serions pas comme eux, fiers de nos ancêtres quoique loyaux au jour où nous vivons et à l'Empire dont ce pays fait partie."

Ce juste hommage rendu aux nôtres est une manifestation du véritable patriotisme canadien, fait de tolérance et de bon entente...

Nos compatriotes de la Rivière-qui-Barre travaillent activement pour faire de la célébration de la St. Jean Baptiste un succès absolument sans précédent.

Nous applaudissons de tout coeur à ces patriotiques efforts que nous seconderons dans toute la mesure de nos moyens.

Nous engageons vivement tous les Canadiens-français du nord de l'Alberta à faciliter par tous les moyens possibles la tâche du cercle de la Rivière-qui-Barre.

Il serait à souhaiter que la célébration de notre fête nationale marque cette année une véritable date dans l'histoire de la colonisation canadienne française de l'Alberta.

C'est là un résultat facile à atteindre par l'union étroite de tous ceux de nos compatriotes qui sont en mesure d'assurer le succès de la journée du 22 juin prochain.

Environnés par des nationalités diverses, nous devons avoir à coeur de prouver, par un éclat inaccoutumé dans la célébration de la fête si chère à tous, que tous les Canadiens-français savent marcher la main dans la main, les yeux fixés sur le même idéal.

"Le Courrier de l'Ouest" fait des voeux pour que le 22 juin prochain soit une "véritable journée canadienne-française," dont les échos, parvenus jusqu'à nos frères de la province de Québec prouveront à ces derniers que, même loin des rives du St. Laurent, les coeurs des Canadiens-français savent encore battre aux mots de foi et de patrie.

La Commission Royale, nommée pour enquêter sur le contrat de la Cie Alberta and Great Waterways, s'est de nouveau réunie cette semaine à Edmonton, pour poursuivre l'audition de témoins.

Les commissaires sont de retour de Toronto ou ils ont tenu plusieurs séances.

Naturellement celles-ci n'ont pas été plus convaincantes, que les séances d'Edmonton et de Winnipeg, pour prouver le moindre des soupçons de culpabilité si libéralement jetés sur les membres du gouvernement par les chef des "dissidents."

L'enquête a cependant apporté un fait nouveau qu'il importe de mettre en évidence.

On se souvient que les principales accusations de MM. Boyle et Bennett résidaient dans le fait que la garantie provinciale de $20,000 était disproportionnée avec le coût de la ligne.

MM. Boyle et Bennett prenait prétexte de cette prétendue disproportion scandaleuse pour accuser les membres de la Cie de nourrir le projet d'escroquer la province en mettant dans leur poche la différence entre le coût de la construction et le montant de la garantie.

Avant l'enquête et même au cours de celle-ci de nombreux témoignages sont venus faire justice de cette accusation en prouvant que le coût de la construction de la voie de l'A. and G. W. serait supérieur à la garantie.

Le fameux "bluff" de M. Cushing, concerté entre MM. Boyle, Bennett et lui-même, et sur lequel le trio fondait tant d'espoir, fut un fiasco lamentable.

Des autorités beaucoup plus compétentes en la matière que M. Cushing qualifièrent la déclaration de l'ex-ministre des Travaux Publics,—de construire la ligne à raison de $16,000 du mille,—d'absolument enfantine.

La nouvelle de la garantie par le Gouvernement fédéral d'une voie ferrée du C. N. R. à raison de $25,000 du mille fut une mauvaise pierre lancée dans le jardin du trio...

Or ce n'est pas tout.

Voici un témoignage encore plus concluant que l'enquête vient de mettre au grand jour de la publicité.

M. E. A. James, ex-gérant général du C. N. R., un homme de 25 années d'expérience dans les chemins de fer, déclare, en effet, après étude de la région traversée par la voie de l'A. and G. W. que celle-ci coûtera entre $25,000 et $30,000 le mille!

M. James affirme de plus que les matériaux, achetés par l'A. and G. W.. pour l'établissement de cette ligne, sont de première qualité.

M. R. W. Jones, ancien ingénieur divisionnaire du G. T. P.—l'un des hommes ayant le plus d'expérience dans la construction des chemins de fer de l'Ouest,—estime le coût de cette ligne à $29,000.

Devant ces témoignages émanés de sources d'une impartialité et d'une autorité indiscutables, les électeurs de la province comprendront-ils enfin qu'ils ont été bernés et floués odieusement par MM. Bennett et Boyle?...

Les discours bourrés d'accusations et d'insinuations de MM. Bennett et Boyle, le mutisme plein de réticences de M. Cushing ne furent qu'une habile manoeuvre concerté longtemps à l'avance entre le trio pour amener la chûte du cabinet actuel et s'emparer du pouvoir en bernant le peuple de la province par de prétendus scandales.

L'enquête a prouvé que M. Cushing avait eu pleine connaissance du contrat de l'A. and G. W. au moment de sa ratification par le cabinet.

Il n'a songé à s'en indigner que du jour ou des politiciens plus habiles lui ont fait miroiter aux yeux la position de premier-ministre...

M. Boyle avait posé sa candidature au poste d'avoué de la Cie A. and G. W. Il intrigua même pour que des amis politiques influents appuyassent sa demande auprès de M. Clarke.

La fin de non-recevoir qu'il a dû subir est sans doute pour quelque chose dans la campagne qu'il a entreprise.

La vengeance est douce à certains, surtout quand l'ambition y trouve son compte.

M. Boyle a pensé que la position de Procureur-général de la Province constituerait une compensation acceptable de celle d'avoué de l'A. and G. W.

Voici les sources ou MM. Boyle et Cushing—les marionnettes de M. Bennett,—puisent leur indignation contre le contrat de l'A. and G. W.

Ces sources sont polluées.

L'un des premiers actes du roi Georges V en montant sur le Trône est de nature à lui attirer les sympathies non seulement de ses sujets catholiques, mais de la catholicité toute entière.

Le roi vient en effet d'aviser ses ministres qu'il considère le passage du serment d'accession au trône, relatif au sacrement de l'Eucharistie et du culte de la T. S. Vierge, comme blessant pour ses sujets catholiques et dérogeant pour lui, et qu'il se refuse à l'insérer dans son serment.

A la suite de cette déclaration catégorique le cabinet a décidé d'introduire un projet de loi auprès du parlement à l'effet de supprimer le passage incriminé.

On se souvient que lors de l'avénement du roi Edouard VII, les catholiques répartis dans les différentes parties de l'Empire avaient adressé une pétition au gouvernement anglais pour obtenir la suppression de ce passage qui blessait leurs croyances.

Ce passage est en effet la négation de la Présence réelle et il qualifie l'adoration et l'invocation de la T. S. Vierge et des saints de pratique idolâtre.

En 1902, pour le couronnement d'Edouard VII, le premier ministre d'alors, Lord Salisbury répondit aux revendications des catholiques que "tout en déplorant les termes du passage incriminé, il ne pouvait le changer car cette déclaration représentait les vues et les sentiments du peuple à l'époque ou elle fut adoptée."

L'attitude prise par Georges V est de nature, comme nous le disions plus haut à lui attirer les sympathies universelles du monde catholique.

C'est d'un heureux présage pour la tolérance religieuse et la parfaite harmonie qui prévaudront, entre les diverses races peuplant l'empire, au cours du nouveau règne.



PREMIER CONGRES DE TEMPERANCE DU DIOCESE DE QUEBEC.

(Suite de la 1ère page.)

convions non-seulement toutes les sociétés anti-alcooliques, mais encore toutes les personnes et toutes les collectivités convaincues des ravages de l'alcoolisme, à celles de la nécessité de les arrêter. On s'y appliquera, non moins qu'aux questions de doctrine, à celles de la coordination des efforts et de l'organisation méthodique de la lutte.

Le péril alcoolique menace toutes les forces vives de la Patrie: commerce, industrie, agriculture, famille, société; il ne sera vaincu que par la coalition de tous les organismes atteints ou menacés. Nous adressons donc un pressant appel à tous ceux que préoccupent l'avenir de notre race et la grandeur de notre pays.

Nos sociétés de tempérance, va sans dire, mais avec elles aussi nos associations de mutualité et de bienfaisance, nos confréries pieuses d'hommes et de femmes, nos fraternités du tiers-ordre, nos sociétés de jeunes gens, nos Ligues du Sacré-Coeur, nos syndicats ouvriers (union) eux-mêmes, nous nous plaisons à l'espérer, jugeront qu'il est de leur devoir, de leur intérêt et de leur honneur de prendre part à la noble croisade que nous venons leur proposer.

Les conditions d'adhésion et de participation aux travaux du Congrès sont les suivantes, énoncées dans les articles II et III du Règlement:

Art. II MEMBRES. Le Congrès comprend trois classes de membres:

Bienfaiteurs cotisation, $5.00.
Titulaires, cotisation $2.00.
Adhérents, cotisation, 50 sous.

Les membres bienfaiteurs et titulaires, seuls, peuvent être choisis comme officiers du Congrès et de ses commissions, présenter des travaux, prendre part aux discussions, voter et recevoir gratuitement un exemplaire des comptes rendus du Congrès.

Toute société de tempérance, de secours mutuels, etc., peut se faire inscrire comme membre bienfaiteur; cette inscription lui donne droit de recevoir un exemplaire des comptes rendus du Congrès, et de se faire représenter par deux délégués.

Les membres adhérents ont le droit d'assister aux séances générales du Congrès et aux sessions des commissions.

Art. III Carte de Membre. — Sur versement des cotisations entre les mains du Trésorier du Congrès, les membres et les délégués des sociétés reçoivent, par les soins du Comité Organisateur, une carte valant quittance, et qui leur servira de billet d'entrée aux séances.

Le Comité Organisateur sera profondément reconnaissant à tous ceux qu'atteindra le présent "Appel", s'ils veulent bien recruter, autour d'eux, le plus possible d'adhésions et de souscriptions à son entreprise, en commençant par donner le bon exemple de lui assurer les leurs, personnellement. Pour s'inscrire au rôle des membres actifs du Congrès de Tempérance, dans l'une des trois qualités de *Bienfaiteur*, de *Titulaire* ou d'*Adhérent*, selon la cotisation que l'on veut bien s'imposer, il suffit de signer de son nom, accompagné de son adresse, le *Bulletin d'adhésion*, qu'on voudra bien retourner, en y joignant le montant indiqué, avant la date du 1er juillet prochain, au Trésorier du Congrès, 101 rue Ste. Anne, Québec.

Pour le Comité Organisateur:
Mgr. Paul-Eugène Roy,
Président.

Le secrétaire:
Amédée Denault.

que Agricole

VERDISSEMENT DES POMMES DE TERRE DE SEMENCE

Avantages de cette pratique

Le verdissement des pommes de terre destinées à la plantation, qui s'obtient en exposant les tubercules à la lumière pendant quelques semaines avant la plantation jusqu'à ce que la peau prenne une couleur vert foncé, est une pratique adoptée depuis plusieurs années, et l'on admet généralement qu'elle donne de bons résultats. L'opinion des cultivateurs qui ont suivi cette pratique est que la plante est plus robuste et plus vigoureuse que dans le cas ou les tubercules ont été plantés sans verdissement préalable, et qu'il en résulte une meilleure récolte.

Au Jardin Botanique Royal de Kew, on a fait sur ce sujet des expériences de grande précision, et M. George Massee, l'assistant directeur de ce Jardin en rend compte dans le "Journal of the Board of Agriculture" d'Angleterre, No. de juin 1909. Les expériences et études comparatives se sont faites: 1o sur des tubercules non verdis et maintenus dans l'obscurité; 2o sur des tubercules verdis au printemps quelque temps avant la plantation; 3o sur des tubercules verdis de suite après la récolte, en automne, et conservés ainsi verdis et à la lumière du jour jusqu'au printemps.

Sans entrer dans les détails des expériences, nous donnons ici quelques unes des remarques et conclusions de M. Massee:

Il est passé le temps ou les pommes de terre "bonnes à rien d'autre" étaient considérées comme assez bonnes pour la semence. On reconnaît maintenant qu'il est essentiel de ne planter que de bons tubercules, bien fermes, qui n'ont pas été appauvris par la perte de sève et la formation continuelle de jets qui s'en détachent au moment de la plantation. Ainsi que les expériences le démontrent, on arrive mieux à ce résultat avec des tubercules verdis qu'avec des pommes de terre non préparées. Une pomme de terre non verdie perd plus de six fois en poids pendant la saison de conservation qu'une pomme de terre de même poids qui a été verdie dès sa récolte.

Une pomme de terre verdie au printemps perd deux fois autant en poids qu'une pomme de terre verdie immédiatement après la récolte en automne, les autres conditions restant les mêmes.

On obtiendra donc le plus grand profit du verdissage des tubercules en le pratiquant en automne, immédiatement après l'arrachage.

Le verdissage pratiqué en automne présente en outre l'avantage d'arrêter en grande partie les ravages de la pourriture d'hiver, qui attaque si facilement les pommes de terre une fois rentrées en cave, car cette moisissure s'insinue facilement dans la peau perméable des tubercules non verdis, tandis que la peau des tubercules verdis reste plus serrée et imperméable.

Enfin les germes courts, solides et fortement attachés des pommes de terre verdies ne se cassent pas pendant le travail de la plantation, tandis que les longs et faibles jets de pommes de terre conservées dans l'obscurité doivent d'abord être enlevés avant la plantation, ainsi que cela se fait habituellement.

A L'EXPOSITION DE BRUXELLES

Ce que disent les journaux belges du pavillon canadien

Un de nos amis de Belgique, rédacteur à la *Gazette* de Bruxelles, nous envoie l'article suivant, que vient de publier son journal, sur le pavillon canadien à l'exposition universelle, qui a lieu actuellement dans la capitale belge.

L'allure sympathique de l'article donne la note exacte des sentiments du peuple belge à l'égard du Canada, ou tant d'industrieux colons de cette nationalité ont acquis une large aisance:

"Il y a une section étrangère qui sera tout à fait prête pour le jour de l'ouverture et qui offre un intérêt très particulier: la Section Canadienne, dont le grand pavillon blanc, ombragé d'arbres verdissants, dresse ses tourelles au delà du quartier des colonies françaises, près de l'Avenue des Villas. Bien que la décoration: des dessins et des inscription de paille tressée qui s'enlèvent gaiement sur des panneaux de drap rouge et vert, ait demandé beaucoup de main-d'oeuvre, on met la toute dernière main aux installations.

J'ai eu l'occasion de la parcourir hier, sous l'obligeante conduite de M. Côté, l'un des deux commissaires du gouvernement canadien, et j'en ai remporté une impression plus vive encore que celle que donnait la jolie section canadienne de l'Exposition de Liège.

Si la section allemande représente d'une manière significative le pays du travail soutenu, du "labor improbus," de la production industrielle intensive, la section canadienne exprime d'une façon non moins frappante une terre d'abondance, de production naturelle. Le Canada est un des greniers, et un des dépôts de minerais les plus riches du monde. On ne s'y occupe pas beaucoup encore de mettre en oeuvre les richesses qu'il donne. On n'a pas assez de bras pour les ramasser; et on y accueille, à bras ouverts, ceux qui veulent venir prendre part à la récolte.

C'est un pays à la fois très neuf et très civilisé. Les grandes photographies coloriées et transparentes et les peintures intéressantes qui contribuent, si agréablement, à la décoration de la section, le présentent sous ces deux aspects.

Vous verrez d'une part d'immenses hôtels de belle apparence, des ponts, des quais, des ouvrages d'art prodigieux, d'immenses navires qui font le service des grands lacs, des élévateurs des briqueteries, des papeteries, des bâtiments de mine énormes; d'autre part les vastes champs, les grandes cultures, les vergers opulents qui gagnent tous les jours sur l'ancienne sauvagerie, les forêts exubérantes, les paysages grandioses d'un caractère étrangement impressionnant.

Au centre de la section sont rassemblées les machines agricoles et s'érigent en trophées les produits caractéristiques de la contrée. L'un de ces trophées est formée d'anthracite, de mica, d'amiante et de nickel.

Mais il faut faire le tour de la section et s'arrêter devant les grandes loges qui donnent une idée si complète de la production canadienne. Des panoramas, au fond de chacune, contribuent à la démonstration de ses différents genres d'activité.

Dans la première est représentée la culture des grains: la ferme, les moissons, la récolte, tous les travaux qui incombent au fermier jusqu'à ce qu'il apporte son blé à l'"élévateur," ou on lui donne le reçu qu'il peut négocier à sa guise: car, à partir de l'"élevator," ou le grain de la région est emmagasiné, le transport et la vente ne le regardent plus. C'est affaire d'une organisation commerciale spéciale. Le principe de la division du travail est toujours observé en Amérique.

Le second compartiment montre une des régions situées à la limite du Canada sauvage et du Canada défriché, une de celles ou s'affirme l'effort énergique des pionniers. A l'avant-plan les cultures en pleine valeur. Plus loin, les premiers ensemencements. Au fond, la terre vierge. Et fuyant devant le travail humain, la cohue des animaux qui naguère vivaient là à l'état sauvage et que la charrue va sans cesse refoulant vers des réserves plus éloignées.

Le compartiment suivant nous montre les produits et le matériel de la pêche, les poissons excellents qui abondent dans des eaux aussi fertiles que les terres.

Puis viennent les bois d'ébénisterie et de menuiserie de tous les tons, du blanc et du rouge, du jaune et brun et au vert; il y en a, comme l'érable, qu'on s'étonne de voir si peu employés, si peu connus chez nous. Le panorama représente une rivière coulant dans une forêt canadienne, habitée par des castors; et on aménage un bassin dans lequel vous verrez des castors vivant, construisant leurs habitations. Si vous avez lu dans votre enfance les romans de Mayne-Reid — oh! l'"Habitation du Désert" — vous aurez gardé pour les castors une curiosité sympathique qui trouvera à se satisfaire.

Au delà, autre panorama de forêt; des conifères que l'on exploite pour la fabrication de la pâte à papier. Vous voyez aussi là comment s'opère l'abattage, le transport, toute la mise en oeuvre du "bois de pulpe." Ce compartiment sera animé par des oursons vivants, personnages qui se rencontrent fréquemment dans les bois dont il s'agit.

Voici maintenant les produits de l'exploitation des mines: les charbons, les gros blocs de mica, l'amiante et la machine qui le broie et le réduit en fibres, les feldspath, les minerais brillants disposés sous une voûte caverneuse qui sera éclairée par des jeux de lumière électrique. Au fond, des cercles concentriques symbolisent... le Pôle Nord! Car le Pôle Nord, prétendent les Canadiens, n'est ni à Peary, ni à Cook; il est au Canada.

....

Cette exposition canadienne me paraît particulièrement intéressant pour deux raisons. La première c'est qu'elle appelle l'attention sur la richesse d'une terre hospitalière qui ouvre à l'émigration des pays surpeuplés un asile particulièrement sûr, La seconde, parce qu'elle est aussi méthodiquement instructive que possible, qu'avec ces simples éléments, des échantillons de minerais et de produits agricoles, elle parvient à donner une idee complète et frappante de la physionomie et de l'activité d'une vaste contrée.

PERDUE, une paire de chevaux gris, pesant environ 1200 livres chaque, âgés de 7 ans; tous deux ont une tache blanche sur le front. L'un est marqué trois v superposés, sur l'épaule droite et l'autre 17 surmonté d'un trait, sur la hanche gauche, avec une patte de derrière blanche.

$25.00 de récompense à qui les fera retrouver.

JOHN HANDFORD,
Pine Creek, Alta.

UN TESTAMENT D'OUTRE-TOMBE

Il y a quelques jours, un sous-marin japonais, qui manoeuvrait dans la baie de Hiroschima, s'enfonça soudain pour ne plus reparaître... Ce n'est qu'après de longs travaux que l'on parvint à sortir de l'eau le navire: il ne contenait plus que des cadavres.

Or, l'on trouva sur la table du commandant, le lieutenant de vaisseau Tsoutoma Sakouma, et rédigé par celui-ci, le journal qui relatait, heure par heure, les phases de l'effroyable tragédie.

Le lieutenant Sakouma commençait par prendre courageusement la responsabilité du désastre et implorait aussitôt le pardon de son empereur:

"C'est avec le plus profond regret que j'écris ce message pour raconter la perte, par ma propre faute, de ce navire, de mes camarades officiers et des hommes qui sont à son bord.

Je désire d'abord faire ressortir d'une manière tout à fait spéciale que toutes les mesures ont été prises pour ramener le navire à la surface, mes camardes et les hommes de l'équipage ayant, dans ce but, travaillé jusqu'à la fin sérieusement et avec calme.

"11 h. 25 min. du matin. — Je prie instamment Sa Majesté de m accorder son pardon et de secourir les familles de mes camarades et de mes hommes qui périssent dans ce navire qui coule. Ceci est mon seul voeu."

Et, alors c'était le récit poignant de ce sombre drame de la mer. Lutte héroique, mais vaine, de l'équipage contre la mort. Asphyxie lente, mais implacable, de tous les marins. Dans la main de l'officier, la plume tremble de plus en plus. Elle s'écrasera bientôt sur le papier, impuissante, désespérée. inerte...

"Midi 30. — C'est avec la plus extrême difficulté que je peux respirer, bien que je sois sûr que nous avons chassé toute la gazoline des réservoirs... Je ne peux plus continuer. Midi 40."

Avec l'*Eclair*, qui racontait récemment cette fière anecdote, nous nous plaisons à admirer le souci des responsabilités, l'esprit d'abnégation et de sacrifice, la lutte opiniâtre pour la vie et le mépris souverain de la mort révélés par ce sublime testament d'outre-tombe...

A VENDRE, dans un centre canadien-français, à prix modéré un magasin de boucherie et boulangerie. Excellente affaire pour personne disposant d'un petit capital; bonne clientèle assurée.

S'adresser à M. Alfred Bussiaux, St. Paul des Métis P. O., Alta.
4s5m

ON DEMANDE un voyageur ayant une clientèle dans la Saskatchewan et l'Alberta.

S'adresser à "The Fraserville Shoe Co., Manufacturiers. Fraserville, P. Q.

Chronique Locale

NOTES PERSONNELLES

Le docteur R. de L. Harwood est parti pour l'Europe mercredi dernier.

Le Dr Harwood suivra les cours de la faculté de médecine de Paris pendant plusieurs mois, il sera de retour vers le 1er novembre.

Notre excellent ami le professeur Sonet qui a donné cet hiver des leçons de français au club des dames anglaises de notre ville, vient de partir pour Québec et Montréal ou il séjournera durant la période des vacances.

M. Sonet sera de retour pour l'ouverture des cours à l'Université de Strathcona dont il a été nommé professeur dernièrement.

M. et Mme A. E. Gagnon, de Morinville, étaient de passage à Edmonton, cette semaine.

M. Lapointe, anciennement de l'Hôtel Richelieu, est parti lundi dernier pour Lafond ou il possède un homestead.

M. C. E. Bourgault, arpenteur fédéral, de St. Jean Port Joli, P. Q., est arrivé à Edmonton samedi dernier.

M. Bourgault, qui n'avait pas revu notre ville depuis quatre ou cinq ans, ne tarit pas en éloges sur les progrès accomplis durant ce laps de temps par la jeune capitale d'Alberta.

Notre compatriote ne reconnait plus dans la ville moderne, sillonnée de tramways, qu'est devenue Edmonton, le village d'autrefois.

M. Bourgault est parti lundi pour un séjour de huit mois dans le bassin de la rivière McLeod. Il s'en va arpenter des terrains miniers pour le compte du gouvernement fédéral.

Etaient de passage en ville cette semaine: MM. U. Limoges, du Lac St. Vincent;; Nap. Verrier et Louis Boissonnault, de Morinville; Brosseau, de Brosseauville.

M. J. A. Trudeau, anciennement gérant du magasin "Hub Clothing" informe ses amis et clients qu'il est actuellement à l'emploi de la maison "Blue Store," avenue Jasper, à côté du magasin Blowey-Henry. M. Trudeau invite tous les Canadiens-français de la ville et des environs à lui rendre visite au "magasin bleu."

M. et Mme Gelot, de St. Emile, sont en promenade à Edmonton pour quelques jours.

M. et Mme Mercier et leur fils, de St. Emile également étaient de passage en ville cette semaine.

Nous apprenons avec regret la maladie de M. Alphonse Brosseau fils, de Brosseauville.

M. Alip. Brosseau est actuellement à l'hôpital général.

Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. David Goulet, de St. Paul, était de passage en ville cette semaine. M. Goulet doit partir sous peu, avec un inspecteur du gouvernement, pour un séjour de plusieurs mois dans le nord.

M. D. Goulet, autrefois de Missoula, Montana, est depuis huit années dans le pays; c'est un de nos compatriotes les plus prospères.

Grâce à son travail et à son activité, M. Goulet est arrivé à se créer une position des plus enviables. Il possède plusieurs lots à Strathcona et à Fort George.

M. J. H. Maillet, agent de publicité de la province d'Alberta a fait un court séjour à Edmonton, la semaine dernière, il est reparti le 12 mai pour Montréal.

M. Maillet est arrivé avec 162 colons dont 60 Canadiens-français.

Tous ces nouveaux venus sont enchantés du pays; une grande partie s'établira dans la région de St. Paul des Métis.

C'est par erreur que nous insérions dans notre dernier numéro l'annonce de la démission de M. Arsenault, du Bureau des Terres. Notre compatriote nous fait remarquer qu'il est simplement en congé régulier.

M. J. L. Côté, député d'Athabasca est parti la semaine dernière pour Athabasca Landing, ou il doit arpenter quatre townships.

M. Côté sera de retour pour la réouverture de la session.

M. J. Gage, président de la Chambre de Commerce de Toronto, vient d'être élu directeur de la Banque Impériale en remplacement de M. Charles Cockshutt, décédé.

Naissance. — M .et Mme H. Vézina, un fils, baptisé sous les noms de Roméo, Philippe. Parrain et marraine, M. et Mme Al. Lamoureux.

NECROLOGIE.

Vendredi de la semaine dernière avait lieu à Edmonton, l'enterrement de M. Charles Durieux, de Big Valley, décédé à l'hôpital général.

M. Durieux était originaire de France.

Il y a quatre semaine à peine, Mme Durieux précédait son époux dans la tombe et l'on peut dire que c'est le chagrin de perdre sa compagne qui a tué celui-ci.

M. et Mme Durieux étaient des catholiques fervents, ils sont morts entourés de toutes les consolations de la religion.

Nous offrons nos condoléances émues à leur trois fils si cruellement éprouvés.

ASSOCIATION ST. JEAN BAPTISTE

Assemblée Générale

On nous prie d'annoncer que l'Association St. Jean Baptiste d'Edmonton tiendra une assemblée générale le dimanche 29 mai à 3 heures de l'après-mid à la salle de l'Ecole Séparée.

LE "VICTORIA DAY" AU FORT SASKATCHEWAN.

Le comité des Sports du Fort Saskatchewan a organisé, cette année, un excellent programme pour la célébration du "Victoria Day," au Fort Saskatchewan.

Courses de chevaux, exploits athlétiques ,etc., tout concourera à faire de la journée un succès encore inégalé.

Des rafraichissements seront servis sur le terrain des courses.

Un service de trains a prix réduits aura lieu entre Edmonton et le Fort Saskatchewan aux heures les plus commodes.

UNE NOUVELLE INDUSTRIE

Chaque jour de nouvelles industries s'implantent à Edmonton et bientôt notre ville cessera d'être étroitement tributaire des centres manufacturiers de l'est.

L'industrie la plus récemment fondée est celle des vitraux artistiques; nous sommes heureux de ce que le créanteur soit un de nos compatriotes, M. F. Cola, 424 rue Clara. Il nous a été donné tout récemment de voir un échantillon du travail de M. Cola. Nous avons été émerveillé du goût et de l'adresse qui ont présidé à la confection de ce vitrail.

Nous croyons cette nouvelle industrie appelée à un développement rapide dans notre ville ou la construction lui créera un immense débouché.

REVUE DU MARCHE D'EDMONTON.

Mercredi 18 mai.

Il y a peu de grain sur le marché, cette semaine. L'avoine atfoin de marais atteint de 8 à 10 piastres; le mil d'excellente qualité va jusqu'à 14 piastres.

Les oeufs se vendent sur le marché de 17 à 20 cents la douzaine. On les détaille à 25 cts dans les magasins.

Le beurre se vend facilement, il se maintient à 35 cents la livre.

La Cie P. Burns fournit le cours suivant pour les animaux de boucherie:

Porcs, la livre . . . . . 9¾ cts
Jeunes boeufs, la livre 4 à 5 cts
Vaches, la livre . . 3 à 4½ cts
Veaux, la livre . . . . 4 à 5½ cts
Moutons, la livre . . 5½ à 6 cts

OUVERTURE DU NOUVEAU BUREAU DE POSTE.

On annonce de façon formelle que les services du bureau de poste seront transférés dans le nouvel édifice dans le courant du mois de juin.

Si la nouvelle est exacte il y a lieu de s'en féliciter car l'ancien bureau n'est certainement pas à l'unisson des progrès de la capitale.

A LOUER ferme de 160 acres, N. O. 18 — 58-25, paroisse de St. Emile, bonne maison d'habitation; grande écurie, poulaillers, puits, terrain en culture, bonne pâture cloturée. S'adresser: Bishop, Grant et Delavault, avocats à Edmonton ou Omer St. Germain, avocat à Morinville.

VILLE D'EDMONTON.

Role d'évaluation des maisons d'affaires et des revenus pour 1910.

Avis est ici donné que le role d'évaluation des maisons d,affaires et des revenus pour 1910 a été préparé et qu' il est actuellement ouvert à l'examen à mon bureau, à l'hotel de ville, de 10 heures a. m, à 4 heures p. m. chaque jour judiciaire, excepté le samedi (et ce jour la de 10 heurs a. m. midi) et que tout contribuable, qui désire s'objecter à l'évaluation le concernant ou concernant tout autre personne, devra sous vingt jours à dater du présent avis, déposer une reclamation par écrit à mon bureau.

Daté ce douzième jour de mai 1910.

D. M. McMILLAN,
Evaluateur de la ville.



SOUMISSIONS.

DES SOUMISSIONS chachées marquées "Soumission pour provisions et éclairage de la gendarmerie à cheval, Territoires du Nord Ouest, provinces d'Alberta et Saskatchewan et adresées au soussigné, seront reçues jusqu'à midi, jeudi le 2 de juin .

On pourra oblenir des formules imprimées de soumission, contenant tous les renseignements quant aux articles et les quantités requises, en s'adressant à l,un des postes quelconque de la gendarmerie à cheval dans les Territoires du Nord-Ouest, ou au bureau du soussigné.

Aucune soumission ne sera reçue à moins d'être faite sur les formules imprimées.

On ne s'engage pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Chaque soumission devra être accompaguée d'un chèque ou traite accepté par une somme égale à cinq pour cent de la valeur totale des articles offerts, lequel chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il néglige de compléter le service entrepris. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Il ne sera rien payé aux journaux qui publieront cette annonce sans y avoir été autorisés.

FRED. WHITE,
Contrôleur, R. G, à C. N. O.

Ottawa, 9 mai 1910.

SIR ERNEST SHACKLETON VIENDRA A EDMONTON

Sir Ernest Shackleton, l'intrépide explorateur polaire qui s'est approché récemment à 111 milles du pôle sud, viendra donner une conférence illustrée sur son exploration, à Edmonton, le 27 mai prochain.

Cette conférence aura lieu au patinoir Thistle.

Mme J. A. McNEIL, 243 avenue Jasper ouest, désire annoncer au public qu'elle vient d'ouvrir un atelier de confection pour dames. Ouvrage garanti.

DANS NOS EGLISES

Eglise St. Joachim. — Dixième rue. Curé R. P. Naessens, O.M.I. Grand'-Messe à 10½ heures; messe basse à huit heures. Bénédiction du T. S. Sacrement et sermon à 7 heures du soir.

Eglise de l'Immaculée Concception.—Mêmes offices aux mêmes heures que ci-dessus.

LE STARLAND.

Le Starland obtient un vif succès avec les vues sportives que la direction a inclus à grands frais aux programmes.

Les régates d'Oxfort et Cambridge ont créé un immense intérêt dans toute la ville et les spectateurs ont afflué au populaire théâtre.

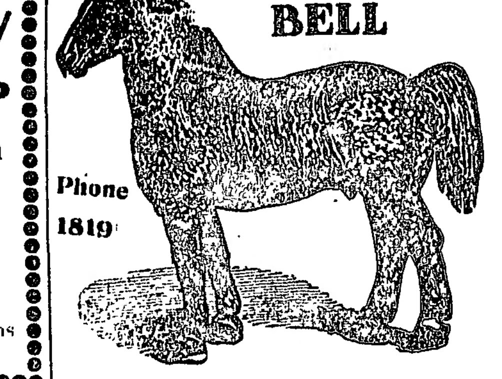
Les courses de chevaux internationales annoncées paur la semaine prochaine promettent un succès encore plus grand.

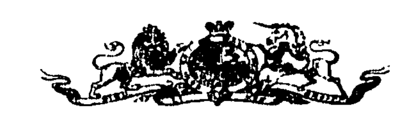
Nous sommes heureux d'apprendre que tous ces succès ont décidé la direction de la Cie à s'assurer une salle plus spacieuse pour le théâtre d'Edmonton.

La nouvelle salle pourrait contenir, paraît-il de 700 à 800 personnes.

Elle recevrait un aménagement nouveau qui en ferait la salle de vues la plus moderne de tout l'Ouest.

Nos sincères félicitations à la Cie du Starland pour son rapide succès dans notre ville.





Résumé des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous agence des terres du district. Une entrée de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la soeur du demandeur.

Devoirs.—Au moins un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans

Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 acres possédée et occupée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa soeur.

En certains districts un homesteader peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat en est de $3.00 l'acre et les devoirs sont les suivants: résidence sur l'un ou l'autre homestead de six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'entrée du homestead, et culture sur le homestead de préemption de 50 acres

Un homesteader qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes:

Prix $3.00 l'acre. Devoirs: Résidence de six mois chaque année pendant 3 ans; culture de 50 acres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

CHARBON.—Le droit d'exploitation d'une mine de charbon peut être obtenu pour un terme de vingt et un ans, renouvelable, à raison d'un paiement annuel de $1.00 par acre; en aucun cas une surface de plus de 2,500 acres pouvant être louée à un même individu ou à une compagnie. Un droit royal de 5 cents par tonne sera perçu sur tout charbon vendable extrait d'une mine.

W. W. CORY.
Député ministre de l'Intérieux.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.